

# Un territoire de 26 communes

La lettre d'information du Pays Castelroussin Val de l'Indre



## Édito

Luc Della-Valle,  
Président



Une fois n'est pas coutume, ce sont les missions du Pays en faveur de l'environnement que cette lettre d'information met en lumière.

La préservation de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables se déclinent au travers diverses actions ou programmes portés par le Pays Castelroussin Val de l'Indre : Trame verte et bleue, plantation de haies, gestion différenciée des espaces végétalisés (y compris par des entreprises), Natura 2000, COT ENR (Contrat territorial pour les énergies

renouvelables)...

Le Pays, c'est aussi, bien sûr, une assemblée délibérative, le comité syndical composé des représentants des 26 communes, mais c'est aussi une assemblée consultative représentant la société civile, le conseil de développement dont la présidence vient de changer. Je tenais donc à remercier François Robin pour son engagement pendant les dix années écoulées et souhaiter pleine réussite à son successeur, Isabelle Hannequart.

## DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- 25 avril à 10 h COTECH Leader au Pays (2e étage)
- 25 avril à 18h Bureau au Pays (2e étage)
- 16 mai à 18h Comité syndical à St Lactencin
- 20 mai à 18h COPROG Leader au Pays (2e étage)
- 21 mai à 18h Bureau du Conseil de développement au manoir des fauves à St Lactencin
- 12 juin à 17h30 Conseil de développement à la salle du conseil de Déols

# TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

## Voulez-vous planter des haies ?

Comme chaque année, depuis 2014, le Pays Castelroussin Val de l'Indre encourage les communes, les agriculteurs et les particuliers de son territoire à restaurer ou à créer de nouvelles haies.

La sixième opération collective de plantations de haies est lancée. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Indre et de la Région Centre Val de Loire, encourage les communes, les agriculteurs et les particuliers, à restaurer ou à créer de nouvelles haies sur son territoire. Les systèmes agroforestiers, les bosquets, les alignements d'arbres et les vergers sont également éligibles à l'aide régionale qui s'élève à 80 % du montant total du projet (plants et fournitures).

Outre la protection de la biodiversité, les haies et autres formes végétales contribuent à lutter contre l'érosion des sols, protègent les cultures et le bétail des vents, soulignent les perspectives paysagères et assurent une ressource économique à travers la filière bois.

Le dossier de candidature, disponible sur le site internet du Pays, est à adresser à Élodie Joliveau, chargée de mission environnement, **avant le 30 avril 2019.**

## Sept entreprises prêtes à accueillir la biodiversité dans leurs espaces non bâtis

Suite à un nouvel appel à candidature, l'opération « et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise » a suscité la curiosité et l'intérêt de plusieurs entreprises, sept se sont ainsi engagées dans ce projet en 2019.

Cette opération a été initiée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre en 2018 pour accompagner les entreprises des zones industrielles, artisanales ou commerciales dans la mise en œuvre d'une gestion différenciée de leurs espaces naturels. Cette gestion va permettre de favoriser l'accueil d'une faune et d'une flore ordinaires ou remarquables mais également d'optimiser les coûts d'entretien.

Les entreprises \* engagées dans la démarche bénéficieront d'un accompagnement, à la fois technique et pédagogique durant deux années.

Et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise ?



La première année est consacrée aux diagnostics. Ainsi, dès le mois d'avril 2019, un inventaire printanier sera réalisé sur l'ensemble des sites végétalisés des entreprises. Suivra un diagnostic portant sur les outils de communication dont dispose l'entreprise. Ces deux étapes permettront

de proposer un plan d'actions dès la fin de l'année. 2020 sera consacrée à l'expérimentation et la mise en œuvre de nouvelles pratiques d'entretien et de gestion.

Les entreprises engagées pour cette deuxième opération, se concentrent sur les zones d'activités de la Malterie, des Fadeaux et du Buxerieux. Différents ateliers et animations seront ainsi

proposés aux autres entreprises de ces zones afin de sensibiliser un plus grand nombre sur des thématiques comme le jardinage au naturel ou la reconnaissance de la faune et de la flore ordinaire.

\* Ateliers des Fadeaux (ESAT Aidaphi) ; CCI de l'Indre, via Start 36 ; CPP France ; Dalkia ; GRTgaz ; Haeraux Technologies ; PGA Electronic.

## Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre : étapes et point d'avancement

Le site de la Vallée de l'Indre a été désigné Natura 2000 en 2004 au titre de la directive européenne Habitat. L'objectif prioritaire recherché par Natura 2000 est de favoriser l'intégration de la conservation de la diversité biologique dans les pratiques de gestion quotidienne de ces espaces.

L'animation Natura 2000, nouvelle mission du Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis le 1er janvier 2019, prend ses marques au sein d'un vaste territoire aux multiples acteurs et aux agents doubles. Pourquoi double ? Parce que le périmètre s'étend sur les départements de l'Indre et d'Indre-et-Loire. Cela suppose donc deux DDT (Direction Départementale des Territoires), deux délégations du Conservatoire d'Espaces Naturels ou encore deux chambres d'agriculture, sans parler des nombreuses fédérations présentes de part et d'autre de ces deux départements.

### Réaliser un état des lieux portant sur la conservation des espèces animales d'intérêt communautaire

Plusieurs rencontres sur sites

sont organisées afin de prendre connaissance des enjeux actuels de conservation des espèces et plus particulièrement des espèces animales justifiant du classement de la Vallée de l'Indre en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la Directive Habitat (les chauves-souris, les amphibiens...).



Ces rencontres permettront d'affiner les besoins du territoire pour mobiliser les moyens techniques et financiers nécessaires à l'amélioration des connaissances naturalistes et biologiques.



### Réaliser un document de communication synthétique portant sur l'intérêt de la politique Natura et les caractéristiques propres à la Vallée de l'Indre

Dans les prochaines semaines, le Pays proposera un document synthétisant l'intérêt de la politique Natura, les moyens de mise en œuvre (contrats...) mais également les caractéristiques écologiques, économiques ou agricoles propres à la Vallée de l'Indre afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.

Ce support aura pour objectif de faire connaître le travail d'animation nouvellement engagé auprès des communes, élus, associations, propriétaires, usagers, agriculteurs et bien d'autres acteurs concernés par la Vallée de l'Indre.

# CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (COT ENR)



## Une réunion d'information à destination des acteurs économiques

Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre ont organisé une réunion d'information le 25 février dernier à Levroux afin de présenter le COT EnR aux différents acteurs économiques (artisans, entrepreneurs, agriculteurs, hébergeurs touristiques, ... ) situés sur leur territoire.

Le COT EnR doit permettre aux territoires et à ses acteurs d'amplifier la mise en place d'une dynamique de projets et d'une politique volontariste pour le développement des énergies renouvelables.

Le Pays de Valençay en Berry et le Pays Castelroussin Val de l'Indre sont donc décidés, à l'échelle de leur territoire, à renforcer la mise en place d'unités de production d'énergies renouvelables. C'est pourquoi, ils ont organisé une rencontre avec les acteurs économiques de leurs territoires.

Une quinzaine de personnes ont répondu à cette invitation. Après la présentation des deux territoires, elles ont pu découvrir le COT EnR et les financements disponibles pour l'installation de systèmes de chauffage à énergies renouvelables. Plusieurs projets, réalisés ou en cours de

réalisation, ont été exposés puis la présentation d'un système bois et d'un système géothermie leur a été faite par Benjamin Culan de l'association Adefibois Berry, et Xavier Moch de l'association Française des Professionnels de la Géothermie.

Suite à cette rencontre, les personnes intéressées ont pu contacter le Pays Castelroussin Val de l'Indre ou le Pays de Valençay en Berry selon leur situation géographique pour déposer un dossier et bénéficier d'une aide financière (ADEME + Région) à hauteur de 45 %.

Si vous avez des projets n'hésitez pas à contacter :  
**Aurore Montfort au 02 54 07 74 59.**

Accompagnements technique et financier importants.

## À Neuillay-les-Bois, le réseau de chaleur avec une chaudière à bois déchiqueté est en fonctionnement

Pour devenir plus autonome sur le plan énergétique, le conseil municipal a fait le choix de s'orienter vers l'installation d'une chaudière biomasse à bois déchiqueté. Les travaux débutés en septembre 2018 sont achevés, la chaudière fonctionne et plusieurs bâtiments sont chauffés par ce nouveau réseau de chaleur.

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a accompagné la commune de Neuillay-les-Bois au titre du COT EnR. L'ADEME et la Région Centre Val de Loire ont accordé une aide financière de 158 000 € HT pour un coût total de 418 000 € HT.

Les travaux ont débutés en septembre 2018 et se

sont achevés début 2019. La chauffe a commencé. L'inauguration de la chaudière biomasse bois et son réseau de chaleur s'est déroulée le 29 mars dernier en présence des différents partenaires de l'opération.

Le conseil municipal est satisfait de cet investissement.



## LEADER : DES FONDS EUROPÉENS AU PROFIT DE NOTRE TERRITOIRE



### Coup d'accélérateur sur le programme LEADER

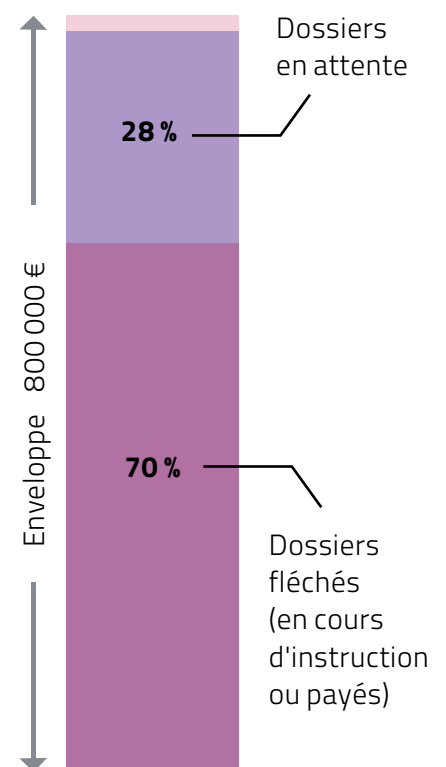
L'enveloppe de 800 000 € attribuée au Pays Castelroussin Val de l'Indre est fléchée à 70 % et une réserve de dossiers représente 28 % de l'enveloppe.

Le travail va maintenant se concentrer sur la programmation des dossiers en cours d'instruction et les demandes de paiement (13 % payés).

#### Volet coopération du programme

Le volet coopération du programme est ouvert avec 2 projets identifiés autour de l'alimentation. Un projet avec le PNR Brenne qui reste à construire

et un projet d'échange d'expériences qui démarre avec le Pays des Châteaux (Blois), le Pays de Bourges, le Pays de Vierzon. Ce dernier, lancé le 6 février lors d'une rencontre entre les présidents et les techniciens des 4 territoires, a pour objectif d'organiser des rencontres interterritoriales afin de capitaliser les bonnes pratiques de chacun. Pour travailler sur ce projet, le Pays Castelroussin Val de l'Indre accueille Fiona Lemercier, stagiaire en droit européen, qui a pour mission de mettre en place ce projet de coopération et de réaliser la demande de subvention au titre du FEADER.





# CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

## Changement de présidence suite au départ de François Robin

François Robin, président du Conseil de développement depuis 10 ans, a présidé sa dernière réunion le 5 février dernier.

Au cours de cette réunion, les membres ont adopté le bilan de l'année 2018 ; l'avancement du programme LEADER et les actions menées dans

le cadre de la Trame verte et bleue leur ont été présentés ; Marcel Hartmann a parlé de la détection du handicap chez les jeunes enfants et a projeté un film issu de la websérie sur le site Handicap agir tôt.

Ensuite, la démographie, le Grand Débat National et la participation du Conseil de développement à des groupes de travail dans le

cadre du projet Cœur de ville de Châteauroux Métropole, ont été abordés.

Puis, est venu le temps des élections. Le bureau s'est élargi à 10 membres \*. Parmi eux, ont été élues : Valérie-Giquel Chanteloup à la vice-présidence et Isabelle Hannequart à la présidence.

## Isabelle Hannequart, nouvelle présidente du Conseil de développement



à François Robin.

Isabelle Hannequart foisonne d'idées pour les futures thématiques des auto-saisines du Conseil de développement. Lors de la première réunion de bureau du 12 mars dernier, les membres ont mis à jour le règlement intérieur et ont débattu au sujet de la poursuite du travail sur la démographie ; des programmes alimentaires de territoire ; du patrimoine culturel ; de l'international.

Les membres du bureau vont étayer ces différents sujets et présenteront un argumentaire aux membres du Conseil de développement, lors de la **prochaine réunion du 12 juin 2019**, afin qu'ils choisissent la prochaine auto-saisine.

Isabelle Hannequart, Maître de conférences à l'université de Tours et fondatrice du Musée Sarah Caryth au Manoir des Fauves à Saint-Lactencin, a intégré le Conseil de développement en 2018 lors de l'appel à candidature des habitants sur la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne.

Elle a été élue présidente du Conseil de développement le 5 février 2019 et succède ainsi

\* nouveaux membres du bureau

- Valérie Giquel- Chanteloup,
- Giobatta Guisto,
- Isabelle Hannequart,
- Marie-Christine Haond-Bonnieu,
- Marcel Hartmann,
- Mickaël Jourdain,
- Francis Lherpinière,
- Bernard Philippe,
- Miguel Pirès,
- Dominique Pothevin.



Conseil de Développement Castelroussin  
38 place Voltaire 36000 CHATEAUROUX  
T. 02 54 07 74 59  
conseil-de-developpement@payscastelroussin.fr